



Communiqué de Presse

Distribution: immédiate
Strasbourg, le 18 janvier 2010

L'ADLE relance l'idée d'une coordination européenne face à des tragédies comme le tremblement de terre en Haïti

Le tremblement de terre qui a frappé Haïti représente un test pour la capacité de l'Europe d'agir hors ses frontières. Or la catastrophe a donné lieu avant tout à des réponses humanitaires nationales. Chaque Etat membre envoie son propre personnel, ses propres chiens pisteurs, ses propres avions, etc. Cette tragédie nous confronte une fois de plus avec le manque de coordination européenne face aux crises humanitaires.

Pour l'ADLE, il est temps de relancer l'idée d'un EU-FAST, permettant à l'Union européenne d'associer des moyens civils et militaires pour dépêcher dans les 24 heures une première aide humanitaire d'urgence. Comment ? En créant un centre permanent de coordination qui pourrait être activé dans les deux heures après une catastrophe humanitaire. En organisant des stocks permanents de matériel d'aide humanitaire à l'échelle européenne. Et en rassemblant des capacités de transport mises à disposition par des Etats membres.

Pour Guy Verhofstadt, Président de l'ADLE, *"l'addition des réponses individuelles organisées dans l'urgence ne sera jamais équivalente à une réponse européenne planifiée et organisée. Nos citoyens ne comprendraient pas qu'on ne mette pas en place un instrument d'intervention efficace et coordonné."*

Louis Michel, Président de la Délégation pour les Relations avec les pays ACP, rappelle que *"l'Union européenne, collectivement avec les 27 Etats membres représente le premier donateur mondial tant pour l'aide humanitaire que l'aide au développement. Nous disposons d'une vaste panoplie de moyens d'instruments pour répondre aux besoins d'urgence et à la reconstruction. Mais tant que perdureront les réflexes nationaux, nous ne serons malheureusement pas en mesure de tirer le bénéfice concret de ce statut virtuel de force collective"*.

Pour Charles Goerens, coordinateur de la Commission DEVE, *"tout le monde est disposé à aider immédiatement après l'éclatement d'un drame. Aussi faut-il coordonner les efforts de la communauté internationale sur place. L'heure de vérité, cependant, viendra quand la catastrophe de Haïti ne figurera plus dans le journal de 20 heures. C'est à l'UE de faire en sorte qu'à partir de ce moment, Haïti puisse compter sur le même degré de solidarité que dans les heures qui ont suivi la catastrophe."*

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Neil Corlett: +33-3-88 17 41 67 ou +32-478-78 22 84

Courriel: neil.corlett@europarl.europa.eu

Edel Crosse: +33-3-88 17 35 61 ou +32-498-16 17 80

Veuillez consulter également: <http://www.adle.eu>